

LANVOLLON

SAMEDI
4 AOUT 2018
Place
du stade

ENTRÉE
GRATUITE
à partir de
19 h30

LANVOLLON
EN FÊTE
2018

OASIS

ORCHESTRE DE VARIÉTÉS POP ROCK



(PREMIÈRE PARTIE)

LE VOYAGE D'OASIS AIR LINE

3 HEURES
DE
SPECTACLE

(DEUXIÈME PARTIE)

SHOW DE VARIÉTÉS



restauration - boissons sur place pendant le spectacle

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ D'ANIMATION DE LANVOLLON

Secrétariat : 16 B PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE-22290 LANVOLLON

02 96 70 28 62 - COURRIEL : CONTACT@COMITEANIMATIONLANVOLLON.COM

WWW.COMITEANIMATIONLANVOLLON.COM - COMITEANIMATIONLANVOLLON.CAL

Création Comité d'Animation de Lanvallon—février 2018—(ne pas jeter sur la voie publique)



FOIRE AUX PUCES TROC-BROCANTE



Les deux plus grandes
foires aux puces
des Côtes d'Armor



SOYEZ PRUDENT !
RÉSERVEZ POUR LES
DEUX FOIRES
(UN CONTRAT POUR CHAQUE
PARTICIPATION)



Comité d'animation de Lanvallon
telephone : 02 96 70 28 62
www.comiteanimationlanvallon.com
contact@comiteanimationlanvallon.com



AUTORISATION DÉLIVRÉE LE 29 JANVIER 2018 AU COMITÉ
D'ANIMATION DE LANVOLLON PAR M. LE MAIRE DE LANVOLLON



Foires aux puces—brocantes—vide greniers 2018

organisateur

COMITE D'ANIMATION DE LANVOLLON

(ASSOCIATION LOI 1901)

siège social : rue traversière – 2290 LANVOLLON

courrier : 16 b, place du Général de Gaulle

22290 Lanvallon

permanence secrétariat : 16 B place du général de Gaulle

22290 LANVOLLON (local annexe extérieur de la mairie)

site internet :

<http://www.comiteanimationlanvallon.com>

Courriel : contact@comiteanimationlanvallon.com

Tel : 02 96 70 28 62

(En cas d'absence, laissez votre message sur répondeur pour être rappelé
lors des permanences au secrétariat.)

Fax : 09 85 84 52 47

point info : Mairie de Lanvallon—02 96 70 00 28



Dates : dimanches 24 juin et 05 août 2018

horaires visiteurs : de 8 h 00 à 19 h 00

Lieu : Rue de la Gare, Rue St-Jacques, Rue St-Yves, Rue Traversière, Rue du Trégor, Rue Pasteur, rue Ste Anne, rue Bry, place des Anciens Combattants (juin et août) Places du Martray, Général de Gaulle, Place du Marché au Blé (août seulement).

Inscriptions courrier :

Secrétariat du Comité d'Animation

16 B Place du Général de Gaulle — 22290 LANVOLLON

Accès :

Coordonnées GPS : Latitude : 48.6322157- Longitude : -2.9861948,20

véhicules : Route de Lanvallon-Paimpol CD7

RN 12 : Guingamp sortie Lanvallon

St-Brieuc sortie Lanvallon

Nombreux parkings visiteurs gratuits



comiteanimationlanvallon.cal

REGLEMENT EXPOSANTS

- ARTICLE 01** : Location des emplacements : **MAXIMUM 20 METRES UN CONTRAT POUR CHAQUE PARTICIPATION**
- **5 € le mètre linéaire jusqu' à 7 m Véhicule non autorisée sur le stand si moins de 4 m d' emplacement**
 - **Forfait pour 8 à 10 m : 40 € l' emplacement**
 - **Forfait entre 11 et 15 mètres : 60 euros l'emplacement**
 - **Forfait entre 16 et 19 mètres : 80 euros l'emplacement**
 - **Emplacement de 20 m : 100 euros l'emplacement**
- ARTICLE 02** : Limite des inscriptions : **LE SAMEDI veille de la brocante, soit les samedi 23 juin et samedi 4 août 2018**
- ARTICLE 03** : Les premières réponses seront prioritaires pour le choix des emplacements.
- ARTICLE 04** : Les rues seront en rues piétonnes.
- ARTICLE 05** : Le Comité d'Animation s'engage à faire la publicité.
- ARTICLE 06** : Les exposants seront placés
Les exposants devront être en place le dimanche matin pour **06h00**.
Il est interdit de **partager un emplacement** avec un autre exposant.
Chaque exposant devra présenter une pièce d'identité.
- ARTICLE 07** : Les exposants seront responsables de la vente et de leur matériel.
Seuls sont autorisés les déballeurs professionnels et particuliers, de brocantes et de vide greniers. Ne sont pas admis les déballeurs de vente de produits neufs (vêtements, jouets...) et de restauration.
- ARTICLE 08** : Ouverture de la vente au public : **le dimanche de 08h00 à 19 h00.**
Les exposants devront impérativement débarrasser leurs invendus et ne laisser aucun déchets sur leur emplacement en le quittant en fin de journée.
- ARTICLE 09** : Ce règlement sera affiché dans l'enceinte de la foire.
- ARTICLE 10** : Aucune autre participation financière ne sera demandée.
Les règlements se feront par chèques à l'inscription (contrat d'engagement) à l'ordre du :
Comité d'Animation de Lanvallon.
Tout engagement signé est irrévocable et non remboursé.
- ARTICLE 11** : Accueil : Parcours fléché.
Repas sur place aux stands de restauration : place du marché au blé (juin) Place G. de Gaulle (août) et parking du stade.

Le Président